



Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 52
 Nb de membres votants : 54
 (dont 4 pouvoirs)
 Quorum atteint

DELIBERATION N°	2023.03.27/30
CLASSIFICATION	8.4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle Collet Mériaud à VARENNES SUR ALLIER, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 21 mars 2023, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires : Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Aline BONNEAU, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Xavier CADORET, Hervé CHOMET, Jean-Luc COLLIN, Alain DECERLE, Eliane DERIOT, Geneviève DESVIGNE, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Léopold GODART, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Catherine JONET, Guy LABBE, Christian LABILLE, Françoise LACAU, Jérôme LASSOT, Jacqueline LAUSTRIAT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET, Fabrice MARIDET, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Isabelle MOULIN, Aude PARRET BONMARTIN, Jean-Louis PERICHON, André PLESSAT, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Christophe RONGET, Monique SEROUX, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE,

Les conseillers suppléants : Catherine CORTI représentant Odile FRANCHISSEUR, Eric THINET représentant Guillaume LACROIX, Sylvain ROUX représentant Jean-Louis MARQUANT, Mickaël PERROD représentant Yves NOEL,

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Marie-Agnès BONIN à Alain LOGNON, Arnaud DELIGEARD à Jean-François TOCANT, Yves PLOUHINEC à Chantal PROBOEUF, Annie-France POUGET à Michel BRUNNER,

Absents : Pascal BAUDELLOT, Annie DEBORBE, Jean-Michel GILLARDIN, Christelle MARTINET SCHIRCH, Sylvain NAFFETAS, Marlène SANTOS, Maria SCHNEIDER, Laurent TALON,

Secrétaire de séance : Isabelle MOULIN

N° 30 – DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – TOURISME - PATRIMOINE – Conception et création d'un jeu dédié à la découverte des 44 communes - Demande de financement Fonds européens Leader (GAL Pays Vichy Auvergne et GAL Territoire Bourbon Pays Moulins Auvergne)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2019-06-11/59 du 11 juin 2019 par laquelle le conseil communautaire a approuvé le projet de territoire et son plan d'actions,

Considérant les enjeux en matière de tourisme, de valorisation du patrimoine et l'attractivité du territoire communautaire,

Il est exposé :

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a élaboré son projet de territoire en associant les élus et les acteurs locaux du territoire. Adopté en 2019, ce dernier a mis en lumière les enjeux liés au développement économique et touristique, à l'attractivité du territoire notamment.

Les Français étant de plus en plus férus des jeux de société, la Communauté de communes a pour projet de créer un jeu dédié à la découverte des 44 communes du territoire communautaire sous la forme d'un jeu plateau alliant chasse au trésor et découverte des richesses locales.

Il permet à toute famille de découvrir les atouts locaux permettant de donner envie de séjourner sur le territoire, de mieux connaître le patrimoine et les attraits touristiques dans tous les domaines : culture, activités de loisirs, sports de pleine nature, édifices religieux, patrimoine vernaculaire,...

La création de ce produit touristique nouveau pour le territoire intercommunal permettra de :

- développer une économie touristique innovante,

DELIBERATION N°	2023.03.27/30
CLASSIFICATION	8.4

- inciter les touristes à séjourner sur le territoire intercommunal,
- valoriser des atouts touristiques du territoire,...

Le budget prévisionnel lié à la conception et la création d'un jeu dédié à la découverte des 44 communes s'élève à 13 858,74 €.

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Nature	Taux	Montant
Conception et création du jeu	13 500 €	Leader Pays Vichy Auvergne	44%	6 097,84 €
		Leader Pays Moulins Auvergne	36%	4 989,15 €
Dépenses de personnel (15h)	358,74 €	Autofinancement	20%	2 771,75 €
TOTAL	13 858,74 €	TOTAL	100%	13 858,74 €

Il convient ainsi de solliciter des financements (programme Leader) auprès des GAL Pays de Vichy Auvergne et Territoire Bourbon Pays de Moulins Auvergne.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel relatif à la conception et la création d'un jeu dédié à la découverte des 44 communes comme exposé dans le tableau ci-dessus,
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès des GAL Pays Vichy Auvergne et Territoire Bourbon Pays Moulins Auvergne comme présenté dans le tableau de financement ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette affaire.

Certifiée exécutoire la présente délibération
 Publiée ou notifiée par voie électronique le
 Déposée par voie électronique en Préfecture le

P.E.C
 Le Président,

